

Modification circulation

Information aux riverains



AVENUE ALEXANDRE BRAUD BARRÉE
LE MARDI 16 JUILLET À PARTIR DE 15H
JUSQU'AU MERCREDI 17 JUILLET À 1H30

Dans le cadre de l'événement Esti'Vallons, le mardi 16 juillet 2024, l'avenue Alexandre BRAUD sera **interdite** :

- **à la circulation**, à l'exception des secours,
- **au stationnement** de part et d'autre de l'avenue excepté pour les véhicules affectés aux animations.

Arrêté municipal NP2024_372

Vous trouverez au verso le **plan de déviation**.

- Les services de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE restent à votre disposition pour toute information complémentaire.



Contact

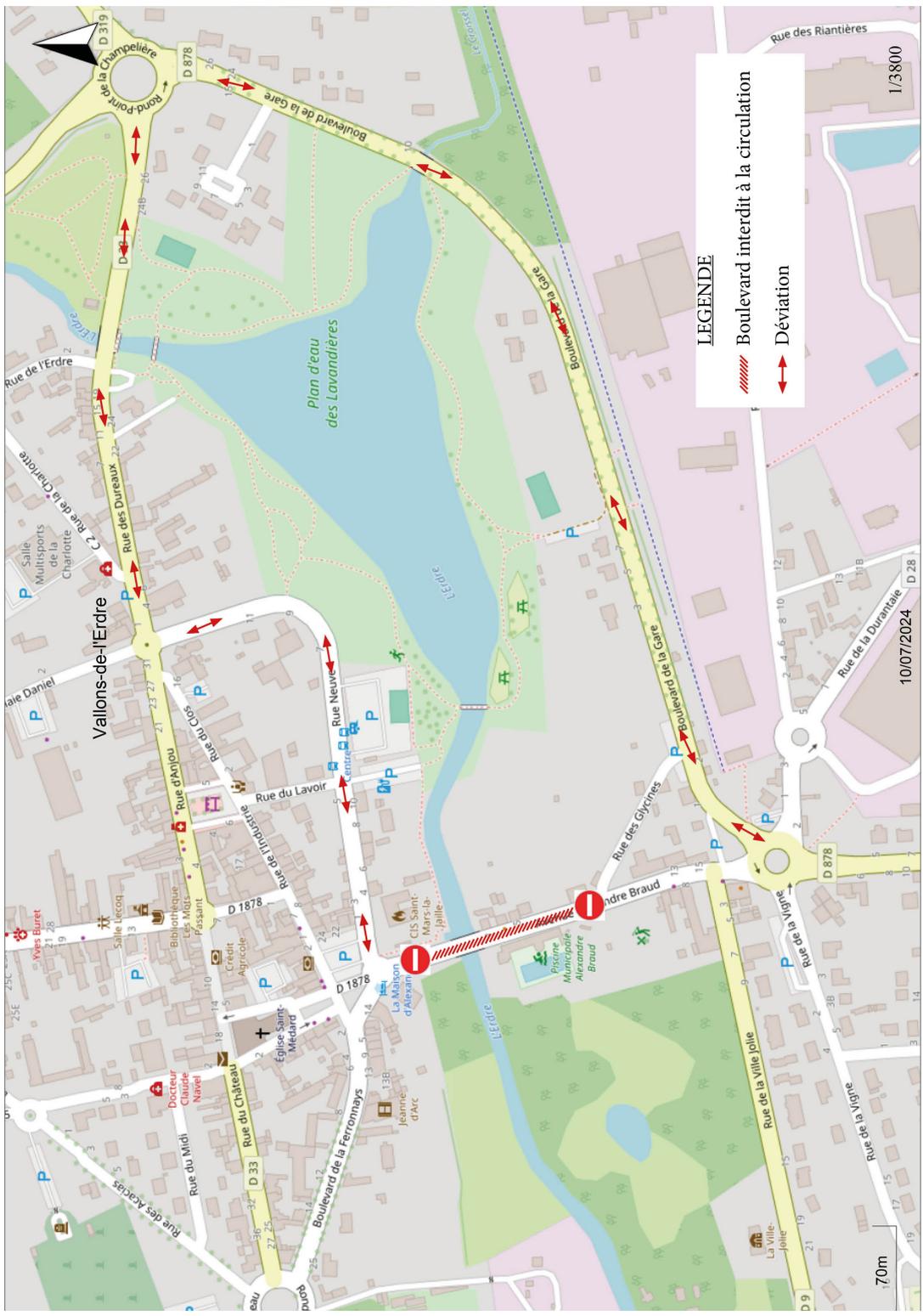
Mairie

18 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac
 Saint-Mars-la-Jaille
 44540 Vallons-de-l'Erdre

✉ contact@vallonsdeleerdre.fr

☎ 02.85.29.33.00

Service communication/associations/culture :
 > Du lundi au vendredi : 9h - 12h30
 14h - 17h30



LEGENDE

-  Boulevard interdit à la circulation
-  Déviation

70m

10/07/2024

1/3800

Vallons-de-l'Érdre

Plan d'eau des Lavandières

André Braud

Docteur Claude Navet

CIS Saint-Mars-la-Joie

Piscine Municipale Alexandre Braud

